

Philippeville, le 30 septembre 2021

FOSSES-LA-VILLE
Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion plénière de la CLDR du 28 septembre 2021
Espace Winson, Salle l'Etang

Présents :

⇒ Voir liste en **annexe 1**.

Principaux acronymes :

- DR = Développement Rural
 - ODR = Opération de Développement Rural
 - PCDR = Programme Communal de Développement Rural
 - CLDR = Commission Locale de Développement Rural
 - FRW = Fondation Rurale de Wallonie
-

1. Introduction et approbation du dernier PV

M. MOREAU, Président de la CLDR et Echevin du Développement rural à Fosses-la-Ville, accueille les participants, les remercie pour leur présence et ouvre la séance.

Ordre du jour de la séance :

1. *Introduction et approbation du dernier PV*
2. *Inondations de l'été 2021 : conséquences et redéfinition éventuelle de l'ordre de priorité dans l'exécution des projets DR*
3. *Avancées des projets en cours*
 - *Inauguration de la Maison rurale*
 - *Parc Winson*
4. *Lancement d'un « GT Nature »*
5. *Divers.*

Le PV de la réunion du 29/06/2021 est approuvé sans remarques des membres présents.

2. Inondations de l'été 2021 et révision de l'ordre de priorité des projets

Suite aux inondations du mois de juillet dernier, la place de Vitrival a été totalement sinistrée. Plusieurs rues avoisinantes ont également été détruites. Pour illustrer ce propos, des photos du site sont projetées en séance.



M. MOREAU explique aux membres que le Service Technique Provincial (STP) a pu se rendre sur les lieux et qu'une visite, avec les représentants de la Ville, des conduites souterraines des ruisseaux (du Bois des Mazuys et du Pré al Bouverie) a permis de mieux considérer les conséquences des inondations de l'été. Les parties voutées des 2 ruisseaux dans le périmètre étudié sont rassurantes : les maçonneries n'ont pas été trop endommagées. Ce sont les chambres de visite, recouvertes de tarmac, qui ont le plus souffert. La pression de l'eau a engendré des soulèvements ponctuels de la voirie et de l'espace public.

Pour la suite, les structures portantes sous-terraines vont être consolidées et des chambres de visite plus nombreuses vont être aménagées (en collaboration avec le STP). Le gabarit des parties voutées des 2 cours d'eau va être vérifié (a priori, il semblerait que les sections soient suffisantes). Suite aux réparations sous la surface, l'idée est de rendre la place sécurisée et utilisable pour les riverains. Une couche temporaire d'empierrement stabilisé ou de carbo-béton finalisera l'intervention d'urgence.

La Ville dispose d'un budget de 100.000 € (issu du PIC) pour réaménager la rue Jean Touseul en périphéries de la place.

La Ville a été informée qu'elle est reconnue en catégorie 3 et peut prétendre à des indemnités (à hauteur de 70% des dépenses) du Fonds des Calamités pour les voiries, ponts et espaces publics communaux qui auraient été détruits. Mais peu d'explications ont été fournies quant aux modalités : intervention en une seule fois ? en plusieurs parties ? selon quel canevas administratif ? Il est aussi supposé que le Fonds des Calamités n'interviendrait que pour des reconstructions à l'identique. Alors que les citoyens s'étaient exprimés pour un réaménagement complet de cet espace...

M MOREAU propose que, vu la situation décrite, la Fiche-Projet 1.4 du PCDR soit activée pour les aménagements finaux de la place (après ceux qui ne peuvent attendre). Ce qui serait sollicité en DR, ce ne sont donc pas les aménagements en sous-sol, mais les aménagements en surface, à savoir le ou les revêtement(s), les plantations, le mobilier public, ... Il ne s'agit pas d'un simple tarmac mais de concevoir un projet bien pensé, une place conviviale et des aménagements durables.

En conséquence, l'aménagement de la place d'Aisemont ne serait plus prioritaire, mais pas pour autant oublié. Quant au réseau de voies lentes, celui-ci se verrait avancer via d'autres voies de subventions que le PCDR, et ce notamment grâce au CGT (M. MOREAU va voir ça avec M. MEUTER, une réunion du SI devant bientôt avoir lieu à ce sujet).

Suite à cette présentation de la situation et des choix à opérer, la parole est donnée aux membres de la CLDR. Les échanges ont alors trait à :

- Des précisions quant au nombre de chambres de visite existantes et leur espacement ;
- Les montants estimés pour les interventions en sous-terrain ;
- Les drains dans les terres de culture avoisinantes ;
- L'entretien des fossés à la charge du SPW ;
- La possibilité de placer des fascines en collaboration avec la Cellule GISER de l'Administration régionale ;
- Les étangs de pêche privés pouvant servir de bassin d'orage ;
- Le caractère exceptionnel de l'événement connu en juillet (mais dont la fréquence pourrait s'accroître) ;
- La nécessité d'entendre les citoyens de Vitriaval lors de la définition de l'avant-projet ;
- Le report du projet de voies lentes ;
- L'urgence d'intervenir pour la sécurité et le confort (cf. odeurs) des riverains et la nécessité d'éviter toute tergiversation ;
- Le processus administratif à suivre et sa temporalité pour obtenir des subsides → la prochaine session de signature de Conventions-Faisabilités est théoriquement fixée au 1^{er} avril 2022. Au préalable, il faudra :
 1. actualiser la Fiche-Projet (service Travaux)
 2. présenter la Fiche-Projet actualisée, pour avis, à la CLDR
 3. organiser la réunion de coordination de demande de Convention avec la DGO3
 4. établir le projet de Convention-Faisabilité (rôle du SPW/DGO3)
 5. faire approuver le projet de Convention-Faisabilité par le Conseil communal et déposer le dossier au plus tard le 15 mars à l'Administration régionale.
- La catégorie de projets à laquelle rattacher le projet de Vitriaval et le montant de subsides maximal espéré (espace public dédié à la convivialité, espace public partagé, autre type d'espace public...) ;
- La nécessité d'organiser le parking au sein du futur espace, en pensant notamment aux riverains ;
- La possibilité de revoir les sens de circulation dans le cadre de l'étude de l'avant-projet ;
- **La communication indispensable à effectuer auprès des riverains de la place et des habitants d'Aisemont en général ;**
- **La nécessité de tenir compte de l'avis (déjà exprimé) des riverains de la place d'Aisemont dans le cadre du remplacement de la roulotte de chantier servant de buvette à la balle pelote, mais aussi d'une sécurisation rapide et provisoire de la place et d'interventions esthétiques (comme repeindre les bornes, voir ce qu'on peut faire par rapport aux cerisiers disgracieux...) :**
- L'évolution des prix depuis l'estimation effectuée dans le cadre de la rédaction de la Fiche-Projet initiale ;
- Le coût pour la Ville d'une « simple » pose de tarmac sur la place de Vitriaval ;
- **Le report estimé pour la place d'Aisemont → si la place de Vitriaval venait à être acceptée par la Ministre en 2022, la place d'Aisemont pourrait être introduite en 2023. Il faut programmer les investissements par année budgétaire ;**
- L'arrivée non-lointaine de la fin de validité du PCDR (mars 2024).
- La nécessité de pouvoir argumenter, notamment lors de la coordination, quant au fait que la Commune a bien pris des précautions pour éviter en cas de futures inondations que l'eau ne puisse sortir et arracher de nouveau tout (cf. chambres de visite, prévoir un revêtement drainant, etc.)

Les participants disent comprendre l'opportunité de modifier l'ordre de priorité des projets à solliciter en convention DR et le fait de faire passer la place de Vitrival avant celle d'Aisemont. Plusieurs représentants du village d'Aisemont soulignent même que c'est une question de bon sens et de sagesse.

Bien qu'un certain consensus semblait se dégager, il a été décidé de passer aux votes quant à la modification de la programmation des projets à conventionner en DR. Ce vote entraîne un résultat assez limpide :

- 2 abstentions
- 1 « contre »
- 18 « pour »

De ce fait, il est dès lors décidé d'actualiser sans traîner la Fiche-Projet 1.4 du PCDR afin de solliciter une Convention-Faisabilité DR auprès de la Ministre en mars prochain.

A 1^{ère} vue, on pourrait travailler selon l'agenda suivant :

- Octobre : actualisation de la Fiche-Projet par le Service Travaux
- Novembre : présentation de la fiche actualisée en réunion de la CLDR
- Décembre : réunion de Coordination pour présenter le projet à conventionner à la DGO3.

3. Avancées des projets en cours

a) Inauguration de la Maison rurale

La crise sanitaire et les contraintes liées à celles-ci ayant évolué, la Ville et le Centre culturel ont pu organiser l'inauguration de la Maison rurale « Espace Jijé » le weekend des 24, 25 et 26 septembre. Le vendredi était destiné aux officiels ; le samedi et le dimanche, une importante programmation était proposée au public et les spectacles étaient gratuits !

La qualité de l'organisation a été mise en avant tout comme la fonctionnalité et la réussite architecturale du lieu.

En termes de communication/publicité, un membre semble regretter qu'un toute-boite n'eût pu être distribué afin d'atteindre les personnes moins connectées. La campagne de communication avait pourtant été conséquente : mails, pages Facebook de la Ville et du Centre culturel, affiches, sites Web de la Ville et du Centre culturel... Le bouche-à-oreille a également permis un succès encore plus important pour le dimanche. Pour l'avenir, on retiendra l'importance de multiplier et diversifier au maximum les canaux de communication, tout en sachant qu'il y a toujours des gens qui se diront non informés.

Quelques photos de l'événement sont projetées en séance. Pour les consulter : <https://www.pcdr-fosses-la-ville.info/>

b) Parc Winson

Alors que des avancées avaient été indiquées en juin dernier aux membres de la CLDR (actualisation du Cahier des Charges approuvée par le Collège fin mai et envoi aux pouvoirs subsidiants concernés dans la foulée), de bonnes nouvelles sont à signaler. En effet, pour le volet « Espaces Verts », la promesse de principe de subside est arrivée à l'administration communale en date du 09/09/2021 (signature de la Ministre TELLIER le 07/09/2021). Pour le volet DR, le projet de Convention-Réalisation DR a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 13/09/2021 et le dossier a été transmis par la commune à la DGO3.

Désormais, la Ville attend le retour de la Convention-Réalisation signée par la Ministre TELLIER (après passage au GW) pour passer à l'adjudication des travaux. Des délais contraignants existent d'ailleurs du côté des « Espaces Verts » pour cette phase.

4. Lancement d'un « GT Nature »

Après le rappel du contexte de l'appel à projets *BiodiverCité* (rassemblement des diverses subventions « nature ») ainsi que les bonnes réception et recevabilité du dossier introduit par la Ville, il est réexpliqué aux membres présents que lors de sa dernière réunion, la CLDR avait souhaité la mise sur pied d'un GT « Nature ». Le rôle de celui-ci sera de :

- Nourrir la réflexion et déterminer des priorités en la matière, que des subsides soient obtenus ou pas ;
- Envisager le dépôt de fiches-actions dans le cadre du prochain appel à projets BiodiverCité.

La Ville et l'IDEF disposant d'une convention, il s'agira de se montrer attentif aux missions confiées par la première à la seconde.

A la demande de plusieurs participants, une copie de cette convention (ou un résumé de celle-ci) sera adressée aux membres intéressés d'intégrer le GT afin de connaître le contexte de travail du GT.

En ce qui concerne la mise en place du GT « Nature », il est proposé qu'il se compose de membres volontaires de la CLDR et soit ouvert à des personnes-ressources (qu'il s'agira d'identifier et de convier via les membres de la Commission). De plus, un agent-relais communal sera à désigner. L'Echevin de l'environnement, M. MOREAU, sera aussi partie prenante.

En termes d'agenda, il est proposé de programmer une première réunion le lundi 18/10/2021 à 19h30 à la salle l'Étang de l'Espace Winson. A priori, vu le nombre de personnes se déclarant intéressées, une quinzaine de personnes pourraient intégrer ce GT.

M. Moreau précise que l'IDEF n'est pas concerné par les sentiers et chemins et que le GT pourra se pencher sur cette question pour ce qui concerne les postes éligibles dans le cadre de BiodiverCité, à savoir « *Balisage, matériaux pour la réalisation de chemins et de sentiers AU NATUREL (bordures, rambardes...), fournitures pour réfection de passages existants (escaliers, ponts...), caillebotis, tourniquets et autres passages* » (NB : *dolomie, empièchement et pavés ne sont pas finançables*). Voyant un GT « Nature » se mettre sur pied, certains membres de la CLDR accueilleraient favorablement la création un GT « Voies lentes ». Afin de ne pas isoler les initiatives en la matière, un rapprochement sera à opérer avec les réflexions en cours au sein du SI qui se penche actuellement sur le balisage, le nettoyage et la réouverture de sentiers.

Le GT Nature de la CLDR aborderait donc la question des sentiers nature et le groupe mis en place par le SI aborderait la question des voies lentes (destinées notamment aux cyclistes).

La Commune pourra aller chercher des financements aussi via de futurs appels à projet en la matière.

Un participant se dit fort attentif à l'aspect ornithologique et souhaiterait qu'il soit abordé par le GT.

En termes de personnes-ressources, Mme Doumont, qui travaille pour l'IDEF, connaît un habitant de Vittrival qui travaille pour la cellule GISER. Elle va le convier au GT.

5. Divers

Au niveau des divers, Mme BACHY fait savoir que le ROI de la CLDR présenté le 29/06 dernier aux membres de la Commission a été approuvé le 13/09/2021 par le Conseil communal.

A l'ordre du jour de cette même séance figurait le ROI de la Maison rurale « Espace Jijé », qui était déjà passé au Collège.

Aussi, et comme demandé par la Ministre à travers sa Circulaire d'octobre 2020 (pt 3, p. 5), le site Web consacré à l'ODR a été actualisé. Pour rappel, l'adresse dudit site est <https://www.pcdr-fosses-la-ville.info/>

Enfin, arrivés ce 28/09/2021-même à la Ville, de nouveaux textes régissant la mise en œuvre des PCDR et l'octroi de Conventions sont désormais en vigueur. Il est proposé de mettre ce point à l'OJ de la prochaine réunion de la CLDR.

Les membres de la CLDR n'ayant pas de points supplémentaires à soumettre, M. MOREAU clôture la réunion en remerciant à nouveau les membres présents pour leur participation.

Secrétariat de la CLDR :

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Myriam BACHY et Xavier PAULY

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tél : 071 66 01 90

m.bachy@frw.be ou x.pauly@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,
Myriam BACHY et Xavier PAULY,
Agents de développement

	Prénom	Nom	Présent(e) - Excusé(e)
1	Nicolas	ASPESLAGH	Présent
2	Luc	BAUFAY	Présent
3	Gil	BAUFAY	Présent
4	Jean-Luc	BENOIT	Présent
5	Christophe	BERNARD	
6	Jean-Michel	BORNIET	Présent
7	Augustin	CHAUSSEE	Présent
8	Maureen	COLASSIN	
9	Frédérique	COLLIGNON	
10	Bernard	COUSIN	Présent
11	Willy	DARVILLE	Présent
12	Frédéric	DE VliegHERE	Présent
13	Jean-Pierre	DEFREYNE	
14	Chantal	DEMIL	Excusée
15	Johann	DEMILY	
16	Quentin	DENIS	Excusé
17	Romuald	DENIS	
18	Françoise	DOUMONT	Présente
19	Etienne	DREZE	Présent
20	Alex	FURNEMONT	Présent
21	Josée	LECHIEN	Présente
22	Cathy	LEGRAIN	
23	Jean-Marc	LOMMA	Présent
24	Pierre	MELAN	Présent
25	Bernard	MEUTER	
26	Bernard	MICHEL	Présent
27	Marc	MONTULET	
28	Frédéric	MOREAU	Présent
29	Philippe	PASCOTTINI	Présent
30	Marc	PEPERMANS	Présent
31	Alain	SERVAIS	
32	Pablo	VANDERBECQ	Excusé
33	Vincent	VIAENE	Présent
34	Laetitia	WIGGERS	Présente
FRW	Myriam	BACHY	Présente
FRW	Xavier	PAULY	Présent